

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

CONDITIONS GENERALES DE PUBLICATION

Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Les manuscrits des articles originaux ne doivent avoir fait l'objet d'aucune publication antérieure ni être en cours de publication dans une autre revue. Les textes, de bonne qualité, doivent être saisis en double interligne, de police de caractère 12 minimum, 25 lignes par page maximum, et être adressés ainsi que les photos, figures et tableaux en fichier Word à la Rédaction de la Revue. Il est souhaitable que les textes définitivement corrigés soient adressés par fichier électronique en utilisant de préférence le traitement de texte Word. Les

auteurs doivent d'emblée préciser dans quelle rubrique ils soumettent leur travail. Toutefois la rédaction se réserve le droit selon les axes prioritaires du journal, de choisir la rubrique dans laquelle l'article doit être publié. Tous les articles sont adressés pour avis de façon anonyme à deux lecteurs. Des modifications minimales (orthographe, style, mise en page) sur un texte définitivement accepté pourront être effectuées par un collaborateur de la Rédaction. La Revue attribue les tirés-à-part au premier auteur de chaque article sous forme de fichier électronique.

PRESENTATION DES TEXTES

La première page du manuscrit doit, quelle que soit la rubrique proposée, comporter : le titre de l'article (moins de 12 mots), les initiales des prénoms et les noms des auteurs, la dénomination et l'adresse complète de l'institution dans laquelle le travail a été effectué, les titres et affiliations de chaque auteur, l'adresse complète avec numéro de téléphone, de fax et l'adresse électronique où doit être envoyée la correspondance. Les éditoriaux sont généralement sollicités par la Rédaction ; les manuscrits n'excèdent pas 4 pages (références non comprises mais limitées à 10). Les articles originaux ne doivent pas dépasser 12 pages (références non comprises) ; ils nécessitent une introduction précisant clairement le but de l'étude, un chapitre matériel et

méthodes suivi des résultats, une discussion. Les communications incluant des faits cliniques ou épidémiologiques, des notes de thérapeutique ou de technique chirurgicale ne doivent pas dépasser 6 pages (références non comprises mais limitées à 15). Les revues générales peuvent être sollicitées par la Rédaction ; le manuscrit ne doit pas dépasser 16 pages ; les références peuvent être exhaustives. Les lettres et correspondance à la Rédaction sont encouragées ; la longueur du manuscrit est limitée à 40 lignes, le nombre de réf. à 5. Dans tous les cas, les abréviations doivent être évitées autant que possible ; elles doivent être indiquées à leur premier emploi, après l'expression ou le mot qu'elles abrègent.

LE RESUME

Les articles originaux, les communications, les revues générales doivent s'accompagner d'un résumé en français et en anglais suivis de 3 à 4 mots-clés. Le résumé doit figurer sur une page à part du reste du manuscrit. D'une

longueur maximale de 250 mots, il ne doit comporter ni abréviations, ni références. Pour les articles originaux, il doit préciser les objectifs, la méthodologie, les résultats et les conclusions.

LES REFERENCES

Les références seront numérotées par ordre alphabétique et selon un ordre précis. Cet ordre numérique sera rappelé dans le texte en exposant.

Les références doivent indiquer les noms de tous les auteurs. Seuls les articles déjà publiés ou qui sont sous presse peuvent être mentionnés. Les abréviations des titres de journaux doivent être celles qui sont trouvées dans l'Index Medicus, par exemple :
- pour un journal : Veram JS, D Rawat, A Hasan, MR Capoor, K Gupta, M Deb, P

Aggarwai, D Nair Use of E test for the drug susceptibility testing of Mycobacterium tuberculosis. A solution or an illusion? Indian M Med Microbiol, 2010, 28;1:30-33

- pour une contribution à un livre : DUPONT A., BOUCHEZ P., LE BRAS M. - Rein et drépanocytose. - In «BEGUE P. - La maladie drépanocytaire». SANDOZ ed, Rueil Malmaison, 1984, pp 203-207.

- pour un livre : CHATELAIN C. - La bilharziose uro-génitale. Masson ed., Paris, 1978, 100 p.

L'ICONOGRAPHIE ET L'INFOGRAPHIE

Le nombre de tableaux doit être limité au strict nécessaire. Les tableaux doivent être indiqués en chiffre romain tandis que les figures le sont en chiffre arabe. Ceux-ci doivent être disposés sur une page séparée. Les originaux des photographies et des diapositives doivent nous être adressés, annotés correctement au verso (numéro de figure + légende + orientation). Toute l'infographie doit être accompagnée des données chiffrées à part, permettant la reconstitution des histogrammes et

graphiques, selon les normes adoptées par la Revue. Chacun d'entre eux constitue une unité qui doit être compréhensible en soi, sans référence au texte, grâce à une légende suffisante. Ils doivent être appelés dans le texte selon leur numérotation. La fourniture de documents de toute nature (texte, images, infographie), implique l'autorisation de publication et de reproduction uniquement par la Revue, sauf convention particulière préalable entre l'auteur et éditeur.

REMERCIEMENTS

Les remerciements aux contributeurs à l'étude doit être disposés à la fin de l'article avant la rubrique références.